



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AUX MEMBRES DE LA MISSION DE BONNE VOLONTÉ*

Vendredi 19 janvier 1968

Messieurs les Ambassadeurs,

Les paroles que vient de prononcer votre éloquent interprète Nous ont vivement touché. En mission de bonne volonté, au nom des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, en voie de développement, vous avez eu à cœur de Nous rendre visite, avant la réunion si importante de New Delhi. Cette seconde conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement peut avoir des effets déterminants pour l'avenir du développement intégral et solidaire de l'humanité. C'est vous dire de quel cœur le Saint-Siège s'intéresse à sa préparation, pour être mieux à même de participer à son déroulement.

Nous l'avons dit sans ambages dans Notre encyclique *Populorum Progressio*: «Le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard» (§ 32). Et Nous avons eu à cœur d'insister sur l'équité qu'il faut instaurer dans les «relations commerciales entre pays riches et pays pauvres» (§ 56). C'est proprement l'enjeu de New Delhi.

Certes, - en disant «Notre humble et cordiale parole d'espérance, non seulement religieuse mais sociale, non seulement spirituelle mais terrestre, non seulement pour ceux qui croient en Christ, mais pour tous les hommes, et cette parole est toujours dictée par la lumière qui Nous vient de la foi» (*Radiomessage de Pâques, 26 mars 1967*), - Nous n'ignorons pas que les problèmes techniques sont complexes de part et d'autre. Au reste, chacun sait qu'aucune solution «magique» ne saurait les résoudre sans difficultés. Des intérêts considérables sont en jeu, et les responsables n'ont pas toujours une conscience suffisante de ce qu'en définitive, «nous sommes tous solidaires» (§ 80). Nous voudrions, quant à Nous, redire Notre conviction fondamentale qu'entre tous est possible, est indispensable, un dialogue de coopération: «une collaboration

volontaire qu'il faut instaurer, une participation efficace des uns avec les autres, dans une égale dignité, pour la construction d'un monde plus humain» (§ 54).

Aux uns et aux autres il est demandé, pour accomplir ce grand dessein d'une humanité fraternelle, «un effort sans relâche» (§ 47). Dans cet effort, vous avez une place privilégiée qu'il vous revient de prendre lors de la prochaine conférence: «Délégués aux organisations internationales, il dépend de vous que les dangereux et stériles affrontements de forces fassent place à la collaboration morale, pacifique et désintéressée pour un développement solidaire de l'humanité dans laquelle tous les hommes puissent s'épanouir».

Avec émotion, Nous revivons les moments fraternels qu'il Nous fut donné de passer en Inde, grâce à l'accueil empreint de délicatesse et de sympathie que nous firent les fils de ce grand peuple. Puissent, Messieurs les Ambassadeurs, ces instants privilégiés se renouveler pour vous, et votre rencontre de New Delhi entre représentants de toute nationalité, race, et religion, devenir fécond dialogue qui ouvre les voies «à une vie plus fraternelle, dans une communauté humaine vraiment universelle» (§ 85).

C'est le vœu que Nous formons à votre intention. Et de grand cœur Nous appelons sur vos travaux l'abondance des grâces du Tout-Puissant, «Père de tous les hommes» (§ 21).

**Insegnamenti di Paolo VI*, vol. VI, p. 33-34;

L'Osservatore Romano, 20.1.1968, p.1;

ORf n.4 p.6, 12;

La Documentation catholique, n. 1510 col. 201-203.